

Présentation conclusive du budget primitif 2024

Conseil municipal du 1^{er} février 2024

Un contexte de contraintes financières inédites

- ▶ Un contexte financier marqué par l'inflation et l'augmentation des coûts d'énergie en 2023, et un amortisseur financier de l'Etat qui disparaît en 2024.
- ▶ Des effets financiers des surcoûts anticipés mi-2023, sur la base du CFU 2022, qui ont conduit à une révision de la prospective et de la programmation d'investissements.
- ▶ Une traduction des choix politiques face à ce nouveau contexte dans le DOB 2024.
- ▶ Un maintien du cap sur les priorités de politiques publiques du mandat.

Les trois axes de la politique financière de la ville

1) Le maintien des taux municipaux de fiscalité

- *Vote proposé en ce sens au conseil municipal de ce jour*

2) Une restauration de l'épargne par des **efforts sur les dépenses de fonctionnement**: plan énergies, révision des niveaux de service et de l'organisation de l'administration pour restaurer une capacité d'autofinancement importante.

- *Proposition de budget primitif qui permet une augmentation de l'épargne de 259.000 euros entre BP 2023 et BP 2024*

3) Une **nouvelle priorisation des investissements**, qui vise en premier lieu à améliorer la performance énergétique du patrimoine, l'éducation, et la rénovation du centre ancien.

1) Une ville juste et citoyenne

- ▶ Une action forte sur le domaine scolaire: 2,4 millions d'euros d'investissement, principalement sur l'aménagement de l'ex-CCI (école provisoire) et le début des travaux de rénovation de l'école des Cordeliers.



1) Une ville juste et citoyenne

- Ce budget 2024 est l'objet d'une **augmentation des moyens pour des actions moins visibles mais tout aussi essentielles**: la subvention au CCAS passe à 1.236.000 euros, avec la pérennisation des actions engagés auprès des plus fragiles et des seniors (repas des aînés notamment), et le développement de la qualité des menus de la restauration collective.
- Les subventions aux associations atteignent un total de **1.274.000 euros**, avec une attention toute particulière sur les associations d'éducation populaire (505.000 euros), les associations sportives (271.000 euros), et les associations culturelles (213.000 euros).
- Des actions dans lesquelles la ville s'engage, avec **l'avancée du projet de maison des internes** (poursuite des études en 2024, avant démarrage des travaux).

2) Une ville écologique et durable

- ▶ **Un budget 2024 qui donne les moyens à cette ambition forte de l'exécutif municipal:**
 - La poursuite des travaux dans le cadre du plan énergies, pour prolonger la dynamique constatée en 2023;
 - La poursuite du plan de renouvellement de l'éclairage public, pour 240.000 euros;
 - La poursuite du plan de végétalisation, pour 138.000 euros;
 - Au total, **2,8 millions d'euros d'investissement contribuent directement à la transition écologique** (rénovation de patrimoine, végétalisation, etc...)



3) Une ville attractive et dynamique

- ▶ **Le budget 2024 prépare l'avenir:** démolition des îlots du centre ancien (1,6 million d'euros), en plus d'actions très concrètes pour renforcer l'attractivité de la ville: sur l'habitat (rénovations de façades du cœur de ville historique), à destination des commerces (rénovation de cellules commerciales, 394.000 euros)
- ▶ **2024 donnera lieu à une attention toute particulière à la vie sportive** (travail sur la charte sportive, investissements dans les infrastructures pour près de 400.000 euros).



Le budget primitif 2024 - Synthèse

- ▶ Ce budget primitif 2024 s'inscrit dans le sérieux budgétaire consolidé ces dernières années, et vise à préserver la situation financière de la ville par une maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement, et une nouvelle priorisation des investissements.
- ▶ Ce budget 2024 est un budget qui traduit le sens souhaité par cette municipalité à l'action publique sur le territoire: l'attention à la justice sociale et aux solidarités, des investissements portés sur la transition écologique, en vue de faire d'Annonay une ville dynamique et attractive, dans laquelle chacun peut trouver sa place et participer.
- ▶ Pour accompagner cette ambition, la nécessité de pouvoir compter sur les partenaires financiers, en premier lieu l'Etat, la Région et le Conseil départemental.